Zeitschrift: Bulletin d'information : études et documents / Association des amis de

Jean-Jacques Rousseau

Herausgeber: Association des amis de Jean-Jacques Rousseau

Band: - (1969)

Heft: 10

Artikel: L'inauguration du musée de Môtiers

Autor: Klauser, E.A.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1080217

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ASSOCIATION DES AMIS DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Bulletin d'information

Etudes et documents

No 10 - Automne 1969 - Neuchâtel, Bibliothèque de la Ville

L'INAUGURATION DU MUSEE ROUSSEAU DE MOTIERS

A ce jour, plus de 900 personnes, venues des quatre coins du monde, ont déjà apposé leur signature sur le livre des visiteurs du tout jeune musée Rousseau, à Môtiers. C'est dire l'intérêt suscité par cette nouvelle institution culturelle récemment inaugurée dans le chef-lieu du Val-de-Travers. Sans vouloir rappeler par le menu les circonstances qui ont valu au pays neuchâtelois le séjour du citoyen de Genève, il n'est peut-être pas inutile d'évoquer les modalités du choix de Môtiers.

Décrété de prise de corps à la suite de la condamnation de L'Emile par le parlement de Paris, Jean-Jacques Rousseau avait quitté la France précipitamment et était arrivé le 14 juin 1762 à Yverdon chez son ami, le colonel Roguin; la nièce de celui-ci, M^{me} Julianne Boy de la Tour, lui offrit alors la maison que son fils possédait à Môtiers. Rousseau s'y installa le 10 juillet 1762 et y demeura jusqu'au 8 septembre 1765, jour de son départ pour l'île de Saint-Pierre.

Pendant près de deux cents ans, le souvenir du séjour môtisan de l'auteur des Confessions fut davantage, au Val-de-Travers, le sujet de discussions passionnées que le prétexte à une « défense et illustration » littéraire... Il a fallu, en 1957, la création d'une Société du Musée Jean-Jacques Rousseau (aujourd'hui dissoute), puis en 1962 la célébration du 250me anniversaire de la naissance du philosophe, pour que la maison Rousseau de Môtiers retrouvât son véritable intérêt historique. Encore importait-il que cet immeuble et surtout l'appartement du premier étage fussent restaurés : ces travaux furent l'œuvre de la Société immobilière Camerimo S.A., affiliée à la Chambre cantonale d'assurance contre l'incendie (rouage de l'Etat de Neuchâtel) et devenue propriétaire du bâtiment en 1964.

Enfin, samedi 31 mai 1969, l'inauguration officielle du *Musée Rous-seau* a pu avoir lieu à Môtiers. De très nombreux invités prirent part à cette manifestation, honorée de la présence des autorités civiles cantonales et communales, ecclésiastiques, scolaires et culturelles du district et d'ailleurs.

Comme il se devait en pareille circonstance, des discours ont été prononcés, alors que M. Philippe Favarger, président du tribunal de district et membre du comité de l'Association des Amis de J.-J. Rousseau, dirigeait la cérémonie. M. Lucien Marendaz, syndic de Môtiers, a exprimé la satisfaction des autorités et de la population de sa commune, chargée du gardiennage de la maison Rousseau. Représentant du gouvernement neuchâtelois, M. Carlos Grosjean, conseiller d'Etat, a souligné l'importance du geste de mécénat accompli par la Chambre cantonale d'assurance contre l'incendie; il a aussi réaffirmé son aversion à l'égard des « sépultures historiques », autrement dit des vieilles demeures inanimées, souhaitant que le Musée Rousseau devienne un centre vivant de la culture du Val-de-Travers. Hôte de marque, mais présent à Môtiers au titre de simple citoyen, M. Max Aebischer, président du Conseil national et conseiller d'Etat fribourgeois, a évoqué la complexité du caractère de Rousseau et son goût des beautés naturelles de la région môtisane, et a défendu avec foi le régionalisme comme élément de sauvegarde du patrimoine national.

Il appartint à M. François Matthey, président de l'Association des Amis de J.-J. Rousseau (conservatrice du musée de Môtiers), de saluer la centaine d'invités officiels, puis de présenter un travail directement en rapport avec le contenu du musée : L'exil de Rousseau et l'irruption de l'écrivain dans l'iconographie du XVIII^e siècle.

La manifestation du 31 mai, rehaussée par un chant des élèves des écoles (le fameux Allons danser sous les ormeaux dont Rousseau a composé le texte et la musique) et par quelques morceaux de l'Harmonie môtisane, s'est prolongée par la visite du musée et un vin d'honneur offert par la commune de Môtiers à l'hôtel des Six-Communes où avaient été prononcés les discours inauguraux.

On notera encore que le Musée Rousseau est ouvert tous les jours de 10 heures à midi et de 14 à 18 heures, et que l'entrée est gratuite.

E. A. Klauser.

ACQUISITIONS

On se repent rarement d'avoir saisi l'occasion d'ajouter un anneau à une chaîne de documents si élevé qu'en soit le prix. Aussi l'acquisition des deux lettres de Rousseau décrites ci-dessous nous donne-t-elle une grande satisfaction. La première est adressée à la marquise de Verdelin, rue Vivienne à Paris, de Montmorency le 20 janvier 1762. Original autographe non signé. 4 p., p. 2-3 blanches, l'adresse, p. 4, cachet de cire rouge oriental, marque postale. Th. Dufour, l'a publiée dans la Correspondance générale, tome VII, p. 65, nº 1257, et nous apprend que cette lettre appartenait en 1924 au Comte Le Veneur, à Alençon. Rousseau répond à une lettre adressée par M^{me} de Verdelin à Thérèse « lettre qui lui est parvenue fort longtemps après sa date ». Il ne lui doit pas moins « des excuses de [la] remercier si tard... M^{Ile} Levasseur n'a point d'autre secrétaire que moi et